

Burundi : Le maintien des sanctions de l'OIF ne se justifie pas à Bujumbura

PANA, 13 juillet 2019 Bujumbura, Burundi - Le président de l'Assemblée nationale, Pascal Nyabenda, a déclaré samedi sur les antennes de la radio publique, avoir plaidé, à la tribune de la 45^{ème} Session parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), du 4 au 10 juillet dernier, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, pour la levée des sanctions "injustes" de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) contre le Burundi, dans la foulée de la crise électorale et des droits humains de 2015.

La 45^{ème} session avait été placée sous le thème central : « Le Parlement et le renforcement de la démocratie dans les pays de l'APF », a-t-il rappelé. Du fait de ces sanctions « injustifiées », le Burundi n'a pas de représentants dans les instances de prise de décision de l'OIF, a déploré le président de l'Assemblée nationale dont il a déclaré que son pays doit quitter le statut « anormal » de simple observateur à l'OIF. Un tel statut « n'est pas normal » a-t-il déclaré, « nous contribuons à la vie de l'organisation au même titre que les autres pays membres », a-t-il justifié. Pour le président de l'Assemblée nationale, l'OIF doit se rendre à l'évidence que la situation du Burundi n'est pas dans le sens positif, ces dernières années, et procéder à la révision de ses sanctions. Au Burundi, des élections libres « se tiennent régulièrement », la sécurité « y est globalement bonne », les droits humains « y sont respectés », une nouvelle Constitution a été récemment adoptée par voie référendaire « pour renforcer la démocratie », a-t-il déclaré. C'est ce discours qui a touché « pas mal de collègues » à Abidjan, a-t-il soutenu, citant, entre autres, le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, Amadou Soumahoro, nouvellement élu à la tête de l'APF. Le nouveau président de l'APF a promis d'être « l'ambassadeur du Burundi » et de conduire prochainement une mission pour saisir la situation réelle du pays, selon la même source. C'est en avril 2016 que l'OIF a décidé de suspendre sa coopération avec le Burundi, sans toutefois exclure définitivement de la liste des pays membres. L'OIF estime que le pouvoir burundais ne fait pas preuve d'assez de bonne volonté pour sortir le pays de la crise ouverte par la candidature du chef de l'Etat sortant, Pierre Nkurunziza, un troisième quinquennat controversé jusque dans son propre camp. C'est dans cette controverse généralisée que le Président Pierre Nkurunziza avait fini par briguer et gagner un troisième quinquennat, depuis 2005. Sous de fortes pressions internes et de la communauté internationale, le président burundais a, entre temps, annoncé publiquement qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections générales de 2020. L'opposition burundaise dit attendre pour voir si le chef de l'Etat sortant tiendra sa promesse, dans un contexte socio-politique national toujours d'actualité et marqué par une forte méfiance entre les protagonistes politiques du pays. Du côté de la communauté internationale au chevet du pays, la sous-région reste sur un échec dans ses multiples tentatives d'apaiser les protagonistes de la crise burundaise à la table des discussions. Au-delà, l'Union européenne (UE) principal partenaire technique et financier, ne bouge pas sur sa décision d'imposer des sanctions contre le pouvoir burundais, jusqu'à une solution négociée avec l'opposition pour résoudre une crise devenue multidimensionnelle, il est forcé de s'inscrire durablement. Le torchon brûle encore entre Bujumbura et l'Union africaine (UA), suite à une récente tentative de reprendre la main sur le « dossier Burundi », de la part de l'organisation continentale. Le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, Ismail Chergui, a fait l'objet, ces derniers jours, d'attaques ciblées à Bujumbura, suite à une déclaration devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies, sur l'urgence de relancer le dialogue inter-burundais », à moins d'une année de nouvelles élections dans le pays. « Il n'y a pas d'autres alternatives : le dialogue inter-burundais doit reprendre dans les plus brefs délais, car il constitue, sans aucun doute, le seul moyen susceptible de promouvoir et de renforcer la cohésion nationale, permettant ainsi la restauration de la paix, de la sécurité durable et de la réconciliation dans ce pays », soutenait M. Chergui, le 14 juin 2019 devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies. De telles affirmations, « on ne peut plus mensonger, vicieuses et tendancieuses, n'ont aucun autre but caché et inavoué que de poursuivre et parachever, si c'est encore possible, le coup d'Etat rampant, avorté en 2015 », a-t-il déclaré à l'Etat burundais. La tentative de putsch militaire manqué faisait suite à un mouvement insurrectionnel des milieux opposés à un troisième mandat présidentiel, jugé contraire à la Constitution du pays. Bien plus, « au moment où le peuple burundais se prépare sans cesse à se rendre aux élections de 2020 et au moment où la Commission électorale nationale indépendante (CENI) vient de rendre public le calendrier électoral de 2020, les propos de Chergui aux Nations Unies constituent, ni plus, ni moins, des manœuvres dilatoires et de diversion pour torpiller le grand rendez-vous électoral de 2020 », reste-t-on convaincu à Bujumbura.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});